



Réf. Farde e-Assemblées : 2210967

N° OJ : 39**Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019****Objet :** Cession gratuite, d'une partie de parcelle de terrain sise rue Harenheyde 15.- Permis d'urbanisme : H70/2012.

Le Conseil communal,

Vu l'article 100 du COBAT relatif aux charges d'urbanisme ;

Considérant qu'en date du 10/12/2014, le Collège des Bourgmestre et Echevins a délivré un permis d'urbanisme référencé H70/2012 pour le bien sis rue Harenheyde, 15, cadastré Bruxelles, 21ème division, section B, parcelle 497A, (ayant été cadastrée 306F et 306G) ;

Considérant que ce permis d'urbanisme impose la cession gratuite, à la Ville de Bruxelles, de l'emprise de terrain sise en avant de l'alignement ;

Considérant que le demandeur du permis et propriétaire du terrain a transmis au Département de l'Urbanisme un engagement de cession gratuite signé en date du 03/11/2014 ;

Considérant que la partie à céder est déjà aménagée en tant que voirie publique ;

Considérant que l'acquisition de cette emprise de terrain d'une superficie totale de 86,29 m² permet à la Ville de Bruxelles de régulariser le statut de la voirie publique ;

Considérant que le plan de délimitation n°7315 a été réalisé en date du 22/05/2018 par Pauwel Lievens, géomètre à la Cellule Topographie de la Section Plan du département d'Urbanisme de la Ville de Bruxelles ;

Considérant l'identification préalable de la parcelle auprès du Service Public Fédéral des finances (Precad n°21821-10268) ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ,

ARRETE :

Article unique : La cession gratuite à la Ville de Bruxelles d'une portion de terrain de 86,29 m² sise rue Harenheyde 15, cadastrée Bruxelles, 21ème division, section B, parcelle 497A, est acceptée.

Annexes :

[Engagement. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Matrice cadastrale. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Plan cadastral. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Plan de délimitation. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Plan Precad n°21821-10268. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Résumé Precad. \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)